

fense, et plus tard, lorsque la population s'accrut, les tenanciers devinrent plus nombreux, et le *castrum* primitif ne pouvant plus les contenir, une seconde enceinte se formait et le château devenait une petite ville. Telle fut la voie suivie dans le développement du Montellier ; car le château consiste en un donjon accolé à un corps de bâtiment couvrant la poype primitive et dominant une vaste cour entourée d'une enceinte continue de neuf tours carrées, reliées entre elles par des courtines auxquelles sont adossées les constructions nécessaires et accessoires.

Le château proprement dit, auquel on monte de la cour intérieure par une rampe contournant la poype, consiste en un donjon circulaire regardant la campagne et débordant les courtines de l'enceinte de presque son entier diamètre. Cette tour, que l'on aperçoit de très-loin, est haute d'environ 16 mètres, et les murs varient d'un mètre trente centimètres d'épaisseur à la base, à quatre-vingt-dix centimètres au niveau de la toiture. L'étage inférieur seul est vouté en calotte. Autrefois, cette salle ou *crotte* contenait les armes, l'artillerie consistant, au xvi^e siècle, en quatre canons et deux serpentines et les chaînes nécessaires à deux ponts-levis, ainsi que nous l'apprend l'inventaire de 1582 (1). Actuellement cette salle sert de chapelle, destination à laquelle elle fut consacrée par la famille de L'Hospital Saint-Mesme, vers la fin du xvii^e siècle, ce que nous prouvent leurs armoiries peintes à l'intérieur au-dessus de la porte d'entrée.

Les étages supérieurs n'ont rien qui les fasse remarquer, sauf les latrines qui, comme au château de Coucy, sont ménagées dans l'angle qui relie le donjon au château. Une des salles contient un point trigonométrique élevé sous le premier empire. L'étage supérieur, auquel on parvient par un étroit escalier ménagé dans l'épaisseur du mur intérieur, est percé de deux rangées de trous carrés, régulière-

(1) *Inventaire du mobilier* (Arch. du Montellier.)